



**DOCUMENTS D'OBJECTIFS NATURA 2000
SIC « LA BASSEE »**



**ZPS « BASSEE ET PLAINE ADJACENTES »
- COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSEE -**



**SECOND COMITE DE PILOTAGE
18 JANVIER 2011**



LISTE DES PERSONNES PRESENTES

| Organisme | Nom | Fonction |
|---|--------------------------|--|
| Agence des Espaces Verts de la Région Ile de France | M. Benoit LELAURE | Chargé de mission Natura 2000 |
| AGRENABA | Mme Magalie RIVIERE | Conservatrice |
| AGRENABA | M. Jean-Pierre PETIT | Président et Maire d'Everly |
| ANVL | M. Jean-Philippe SIBLET | Président, MNHN et Membre du CSRPN |
| Biotope | M. Sylvain FROC | Directeur d'étude |
| Biotope | M. Damien USTER | Chef de projet |
| Centre Régional de la Propriété forestière d'Ile de France - Centre | M. Marc LAPORTE | Ingénieur Environnement |
| Chambre d'Agriculture de Seine et Marne | M. Christophe SOTTEAU | Chargé d'études Biodiversité |
| Chambre des Métiers de Seine et Marne | M. Jean-Pierre PAVIOT | Responsable antenne de Montereau |
| CODERANDO 77 | Mme Caroline BOURGEOIS | Chargée de mission |
| Communauté de Communes de la Bassée | Mme Anne-Marie CHARLE | Présidente et Maire de Saint-Sauveur les Bray |
| Communauté de Communes de la Bassée | M. Alain SENECHAL | Directeur des services |
| Communauté de Communes des 2 fleuves | Mme Sophie CHAMBAUT | DGA |
| Commune de Baby | Mme Bernadette COUTURIER | Conseillère municipale |
| Commune de Balloy | Mme Claudine ROBBE | Première adjointe |
| Commune de Bazoches Les Bray | Mme Ginette ROHEL | Première adjointe |
| Commune de Bazoches Les Bray | M. Jean-Louis CHARLE | Maire |
| Commune de Bazoches Les Bray | M. Bernard BEAUDET | |
| Commune de Bazoches Les Bray | M. Jean-Luc CHAPLOT | |
| Commune de Courcelles en Bassée | M. Michel PESQUET | Maire |
| Commune de Egligny | Mme Anne-Marie BISSON | Maire |
| Commune de Fontaine Fourches | M. Xavier LAMOTTE | Maire |
| Commune de Gouaix | M. Gérard POIRIER | Conseiller municipal et Vice président de la CCB |
| Commune de Gouaix | Mme Josette SAMMELS | Maire |
| Commune de Gravon | M. Francis BENOIT | Maire |

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

| Organisme | Nom | Fonction |
|--|--------------------------------|--|
| Commune de Grisy sur Seine | M. Jean-Claude JEGOUDEZ | Maire |
| Commune de Herme | M. Jean-Pierre BOURLET | Maire |
| Commune de Jaulnes | Mme Monique MICHEL | Maire |
| Commune de La Grande Paroisse | Mme Danièle MARTINET-CONTANT | Conseillère municipale |
| Commune de La Tombe | Mme Sylvie FORET | Adjointe au Maire |
| Commune de Luisetaines | M. Michel FORGET | Adjoint au Maire |
| Commune de Marolles sur Seine | M. Philippe LEVEQUE | Maire |
| Commune de Misy sur Yonne | M. Frédéric PENOT | Secrétaire de Mairie |
| Commune de Mousseaux Les Bray | M. Bernard DERETZ | Maire |
| Commune de Noyen-sur-Seine | M. Laurent POUZET | Adjoint au Maire |
| Commune de Saint Germain Laval | M. Michel FONTAN | Adjoint au Maire |
| Commune de Saint Germain Laval | Mme Marie-Claude DE SAINT LOUP | Maire |
| Commune de Soisy-Bouy | M. Jean-Pierre SOTTIEZ | Maire |
| Commune de Villenaux la Petite | M. Yves MARTINET | Adjoint au Maire |
| Commune de Villiers-sur-Seine | M. Bernard SABY | Maire |
| Commune de Villius | M. Eric COURTOUIS | Adjoint au Maire |
| Commune de Vimpelles | M. Michel MASSON | |
| Commune des Ormes sur Voulzie | M. René VARECHARD | Conseiller municipal |
| Communes de Varennes-sur-Seine | M. Daniel BAZIRE | Adjoint au Maire |
| Conseil Général de Seine-et-Marne | M. Sylvestre PLANCKE | Technicien Natura 2000 |
| Conseil Général de Seine-et-Marne | Mme Chloé DORDONNAT | Direction de l'Eau et de l'Environnement |
| Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien | M. Sébastien FILOCHE | Directeur Adjoint Ile-de-France |
| CSRPN Ile de France | M. Philippe BRUNEAU DE MIRE | |
| Direction Départementale des Territoires | M. Fabrice PRUVOST | TPMA |
| Direction Régionale de l'Environnement d'Ile de FRANCE | M. Olivier PATRIMONIO | Chargé de mission Nature |
| DRIEE Ile-de-France | Mme Nadine CHAMBOREDON | Subdivisionnaire |
| Fédération des chasseurs de Seine et Marne | M. Arnaud AUGÉ | Technicien cynégétique |
| Fédération des chasseurs de Seine et Marne | M. Bruno MOLLOT | Directeur |
| Nature Environnement 77 | M. Joël SAVRY | Président de Pie Verte Bio 77 |
| Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques | M. Stanislas LAMARCHE | Chef de service 77 |
| Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage | Mme Lucy BALENDA | Chef de la Brigade Mobile d'Intervention Ile de France Est |
| Office National des Forêts | M. Philippe BERRY | Technicien opérationnel |
| Office pour les Insectes et leur Environnement | M. Samuel JOLIVET | Directeur |
| ProNatura Ile-de-France | M. Gilles NAUDET | Administrateur |
| Réseaux Ferrés de France | Mme. Majda OUMHAND | Chargée de mission Environnement |

LISTE DES PERSONNES PRESENTES

| Organisme | Nom | Fonction |
|---|----------------------|--|
| Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône | M. François DHAINAUT | Chef de district de la Brie |
| Syndicat des propriétaires forestiers | M. Marc AUGÉ | Représentant |
| Union Nationale de Carrières et d'exploitation de matériaux | M. Olivier GABENS | Chef du département foncier et environnement |
| Union Nationale de Carrières et d'exploitation de matériaux | M. Thomas WEINBRECK | |
| Union Nationale de Carrières et d'exploitation de matériaux | M. Fabrice FREBOURG | |
| Union Nationale de Carrières et d'exploitation de matériaux | Mme Caroline HEBRARD | |

Personnes et structures excusées :

- CORIF
- *Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de Seine-et-Marne*
- *M. Gérard (Service territorial de l'architecture et du patrimoine de Fontainebleau)*
- *M. Jacob (Président de la Communauté de Communes du Provinois)*
- *M. Denormandie (Président de la Communauté de Communes du Montois)*
- *M. Bray (Président du Syndicat Mixte d'Etude et de Programmation)*
- *M. Brunet (Maire de Noyen-sur-Seine)*
- *M. Renaudat (Maire Villuis)*

Objets du Comité de pilotage

Ce second comité de pilotage a pour objectif la présentation des diagnostics sur les deux sites Natura 2000 de la Bassée : le SIC « La Bassée » et la ZPS « Bassée et plaines adjacentes ».

Introduction

Mme Charle (Présidente de la Communauté de Communes de la Bassée et Président du Comité de pilotage) introduit la réunion et excuse les absents.

Les enjeux des sites et de la démarche Natura 2000 sont rappelés.

Mme Charle rappelle également que les documents ont été adressés à l'ensemble des membres du comité de pilotage par voie informatique. Les personnes n'ayant pas reçu les documents sont invitées à prendre contact avec le bureau d'étude Biotope pour transmission par un autre moyen.

Rappel de l'ordre du jour

- Rappel du contexte et de la méthodologie
- Diagnostics écologiques
- Diagnostic des activités humaines
- Enjeux de conservation
- Prochaines étapes de l'élaboration des DOCOB

Présentation (voir lien sur le courrier joint)

M. **Uster** (Biotope) présente les résultats des travaux réalisés depuis la tenue du dernier comité de pilotage.

Dans un premier temps, les caractéristiques des deux sites Natura 2000 de la Bassée ainsi que la méthodologie employée sont brièvement rappelées. L'accent est remis sur la distinction des deux sites Natura 2000. Deux documents d'objectifs distincts seront ainsi élaborés.

Le diagnostic écologique du SIC est ensuite abordé. Les résultats de l'ensemble des travaux de terrain sont présentés. Les habitats naturels et la faune (poissons, insectes, mollusques, chauves-souris, amphibiens) présents sur le site sont alors détaillés.

Le diagnostic réalisé sur le site conduit aux conclusions suivantes :

- Présence sur le site 8 habitats d'intérêt communautaire ;
- Identification de 14 espèces d'intérêt communautaire sur le territoire (4 espèces de poissons, 4 espèces d'insectes, 2 espèces de mollusques, 4 espèces de chauves-souris).

La présentation se poursuit avec la synthèse du diagnostic écologique de la ZPS, réalisé par l'ANVL. La synthèse montre la présence de 38 espèces d'intérêt communautaire d'occurrence régulière dont 19 peuvent être considérées comme nicheuses.

Suite à la présentation des deux diagnostics écologiques, une attention particulière est portée aux activités socio-économiques présentes sur les sites Natura 2000. Ont ainsi été abordés les aspects liés à :

- L'agriculture
- La sylviculture
- L'exploitation de matériaux alluvionnaires
- Le transport fluvial
- La chasse et la pêche
- La randonnée et les loisirs

- La gestion conservatoire des milieux naturels
- Les grands projets d'aménagement

Le croisement de l'ensemble des informations issues des diagnostics écologiques et socio-économiques permet de définir un certain nombre d'enjeux de conservation qui vont constituer les axes de réflexion principaux pour l'élaboration du programme d'action. Ces derniers sont détaillés sous forme de tableaux de synthèse.

M. **Froc** (Biotope) aborde ensuite les étapes à venir dans l'élaboration des deux DOCOB. Une attention particulière sera notamment portée à la proposition d'objectifs de conservation cohérents avec les différents enjeux mis en évidence. Les principaux types de mesures contractualisables sont rappelés.

Afin de procéder à la définition du programme d'actions, des ateliers de travail seront mis en place afin de réfléchir, en concertation avec les acteurs locaux, à la définition des objectifs de développement durable de chaque site et aux différentes mesures à proposer.

L'organisation des ateliers est proposée autour de quatre grandes thématiques :

- Gestion des milieux ouverts et agriculture ;
- Gestion des milieux humides et aquatiques ;
- Gestion des milieux forestiers ;
- Information et sensibilisation.

Ces derniers sont ouverts à l'ensemble des personnes souhaitant s'impliquer dans la démarche Natura 2000, capables de faire le relais avec les acteurs locaux et d'apporter des éléments concrets. Il apparaît néanmoins important de conserver un nombre restreint de participants (une quinzaine au maximum) pour faciliter les échanges.

Les actions de communication en cours sont également abordées (finalisation de l'exposition grand public, nouveaux infosites à venir).

Un échéancier des prochaines étapes de l'élaboration des deux documents d'objectifs est enfin présenté et prévoit notamment de réaliser les réunions thématiques au printemps et au début de l'été, pour une présentation des documents d'objectifs complets en septembre 2011.

Question des membres du comité de pilotage au cours de la réunion :

M. **Bruneau de Miré** (CSRPN) précise que le Taupin violacé et le Grand capricorne ne peuvent fréquenter le site Natura 2000 du fait de l'absence de leurs habitats. Le Pique-Prune pourrait être recherché activement dans les saules creux. Sylvain Froc explique que, sur le site, les potentialités pour le Pique-prune sont très faibles même si la présence de l'espèce ne peut être totalement exclue.

M. **Filoche** (CBNBP) interroge le bureau d'étude au sujet des mégaphorbiaies. Dans certains cas de figure, celle-ci pourrait représenter un enjeu particulier. Sylvain Froc

répond que l'évaluation enjeu pourra être reprécisé avec le CBNBP mais rappelle que les enjeux forts concernant les habitats sont déjà nombreux (boisements alluviaux, prairies à Molinie, prairies de fauche...)

M. **Siblet** (ANVL) revient sur le diagnostic socio-économique et aborde notamment le cas du canal à grand gabarit. Il prend position contre ce projet qui apparaît totalement incompatible avec la conservation des habitats naturels et des espèces de la Bassée. Ce dernier apparaît également incompatible avec le projet de casiers de débordements et les prescriptions du SDAGE.

Les études liées au canal sont conduites en parallèle de l'élaboration des DOCOB. Mais celles-ci vont plus vite que la démarche Natura 2000. Des problèmes de calendrier existent à ce niveau.

M. Siblet signale une certaine incohérence de la communauté de communes de la Bassée entre la prise de position en faveur du canal et l'implication dans la démarche Natura 2000.

En tant que président de l'ANVL, M. Siblet précise que l'association se battra fermement contre ce projet.

Mme **Charle** précise que les impacts du projet de canal sont évalués par le biais d'études adaptées et que les impacts cumulés des deux projets (casiers et canal) sont actuellement étudiés. Il semble trop tôt pour statuer sur les impacts de ces deux grands projets sur les sites Natura 2000.

M. **Laporte** (CRPF) fait quelques remarques au sujet des documents. Il précise notamment que la charte Natura 2000 est signée pour 5 ans et que les mesures forestières découlent d'une liste nationale, déclinée à l'échelle régionale.

M. Laporte mentionne certaines retouches de cartographie à faire pour tenir compte de la présence de peupleraies.

Il explique également qu'il existe un certain nombre de freins à la mise en place de mesures sur les sites Natura 2000. En effet, pour un certain nombre de contrats, les contreparties financières sont versées sur présentation d'une facture. Sur de petits chantiers, il apparaît cependant difficile de trouver une entreprise qui souhaite intervenir. Il apparaît donc urgent de pouvoir passer à un système de barème permettant la réalisation d'opérations en régie.

M. **Pruvost** (DDT) précise que l'absence de barème était, jusqu'ici, due à un manque de recul. Aujourd'hui, la mise en place d'un barème apparaît comme une priorité.

M. **Gabens** (UNICEM) précise que le SIC est concerné par des périmètres de carrières au sens administratif du terme. En effet, les carrières ne se limitent pas aux seuls périmètres d'extractions mais couvrent également des territoires adjacents.

M. **Pruvost** précise que les ateliers de travail sont ouverts aux personnes non membres du COPIL. M. **Froc** précise qu'un certain nombre de personnes pressenties pour ces réunions ont déjà été rencontrées lors de la phase de consultation mise en place dans le cadre du diagnostic socio-économique (agriculteurs notamment). Les propriétaires forestiers pourront, quant à eux, être identifiés par le biais du CRPF.

M. **Siblet** propose la mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration des dispositifs de suivis. Il serait intéressant de mobiliser des acteurs, notamment scientifiques et universitaires. M. **Froc** indique qu'effectivement il n'est pas prévu d'atelier spécifique sur ces aspects mais qu'il sera possible d'y réfléchir par ailleurs.

M. **Gabens** demande à ce que les carriers soient aussi associés aux groupes de travail sur les milieux ouverts et les milieux forestiers. Les sites d'extraction de matériaux alluvionnaires ne se limitent pas aux milieux aquatiques créés mais concernent également les milieux alentours.

M. **Savry** (Nature Environnement 77) souhaite participer au groupe de travail sur les milieux agricoles. Il coordonne en effet les suivis sur les busards en plaine cultivée.

Il demande également à ce que les ateliers soient mis en place en fin de journée afin de tenir compte des disponibilités des différents acteurs qui ont une activité professionnelle en journée. Ceux-ci devront être programmés longtemps à l'avance, ce que confirme le bureau d'étude Biotope.

D'un avis général le calendrier proposé par Biotope semble optimiste. Il est possible que les échéances glissent jusqu'à la fin de l'année 2011.

Le sujet des études d'incidence est ensuite abordé.

M. **Pruvost** précise que le dispositif est en cours d'évolution. Les activités soumises à études d'incidences au titre de Natura 2000 sont détaillées dans une liste nationale, mais également dans une liste départementale spécifique qui prend notamment en compte une zone tampon autour des sites. La liste pour la Seine-et-Marne est actuellement en cours de validation.

M. **Pruvost** rappelle que la conduite d'une étude d'incidence est sous la responsabilité du pétitionnaire.

Clôture de la réunion

Mme **Charle** clôture la réunion en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence.

Pour tout renseignement :

BIOTOPE

SYLVAIN FROC, Directeur d'étude

sfroc@biotope.fr

DAMIEN USTER, Chef de projet

duster@biotope.fr

Adresse :

4, rue Morère

75014 Paris

Téléphone :

01.40.09.04.37

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BASSEE

ANNE-MARIE CHARLE, Présidente de la Communauté de Communes de la Bassée

Adresse :

12, rue Joseph Bara

77480 Bray sur Seine

Téléphone :

01.60.67.09.10